



R1

Compte rendu des participants aux Autorités nationales de nomination et aux Points de contact nationaux

Rapport de réunion

Dans les trois semaines suivant l'atelier, merci de compléter le présent compte-rendu. Il comporte deux parties :

1. **Compte rendu:** cette partie entend fournir aux Autorités nationales de nomination et aux Points de contact nationaux un retour sur information relatif à l'atelier, à ce que vous y avez appris, à la manière dont ceci affectera votre travail et comment ceci sera diffusé. En outre, le CELV publiera le compte-rendu¹ dans la rubrique « Activités du CELV impliquant des experts » sur le site internet relatif à chacun des Etats membres (voir <http://contactpoints.ecml.at>).

Le compte-rendu sera rédigé dans une des langues de travail du projet.

2. **Information du public:** cette partie entend fournir une information concernant le projet du CELV et la valeur ajoutée que celui-ci pourra constituer pour votre pays. Cette partie devra être d'intérêt pour un plus large public et, afin de mieux illustrer le propos, devra comporter des liens vers des publications, des sites internet, des événements en rapport mentionnés lors de l'atelier ou particulièrement pertinents pour votre pays. L'information du public devrait être un texte promotionnel court d'environ 200 mots.

Cette partie sera rédigée dans votre/vos langue(s) nationale(s).

L'ensemble devra parvenir à

- l'Autorité nationale de nomination et le Point de contact national du CELV de votre pays (coordonnées détaillées <http://www.ecml.at/aboutus/members.asp>)
- et en copie au Secrétariat du CELV (Erika.Komon@ecml.at)

dans le délai imparti.

1. Compte rendu	
Nom du / de la participant(e) à l'atelier	MARX Claire
Institution	ALPES
Adresse e-mail	c.marx@alpes-formation.fr
Titre du projet du CELV	"La langue pour le travail – outils de développement professionnel"
Site web du projet du CELV	
Date de l'événement	1-2 juin 2017
Bref résumé du contenu de l'atelier	<p>Cet atelier, inscrit dans le projet LfW, a permis au réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de recueillir et d'échanger autour d'approches d'apprentissage de la langue par, pour et au travail - d'identifier les acteurs sur lesquels s'appuyer pour développer la langue par, pour et au travail, leur périmètre d'action, et des manières de les sensibiliser et de les impliquer - de réfléchir à une méthode efficace pour centraliser les approches et ressources existantes
Quels éléments ont été, à votre avis, particulièrement utiles?	Tous les éléments sont utiles. Le constat d'une vision partagée sur ces questions est particulièrement intéressant pour moi.
Comment allez-vous utiliser ce que vous avez appris/développé au cours de l'événement dans votre contexte professionnel?	Je ferai un retour aux équipes pédagogiques de mon organisme sur le contenu de l'atelier. La vision partagée avec de nombreux partenaires européens, ainsi que les expériences concrètes relatées lors de cet atelier rendent d'autant plus légitime l'approche de ma structure en matière d'articulation des apprentissages aux situations de travail.
Comment allez-vous contribuer dans le futur au travail du projet?	Un rendez-vous a été fixé avec Christophe Portefin (pilote du projet LfW) pour alimenter le guide "La langue pour le travail – aider les migrants à s'intégrer"
Comment prévoyez-vous de diffuser les résultats du projet? <ul style="list-style-type: none"> - Après de vos collègues - Après d'une association professionnelle - Dans une revue/un site web professionnels - Dans un journal - Autre 	Cf. réponse donnée au-dessus.

2. Information au public

Texte d'environ 200 mots pour la promotion de l'événement du CELV, du projet et de la publication envisagée mettant l'accent sur les avantages apportés aux groupes cibles. Ce texte sera rédigé dans votre/vos langue(s) nationale(s) pour diffusion (sur des sites web, dans des revues, etc.).

L'apprentissage de la langue du pays où l'on réside ne peut se faire qu'en relation avec le contexte très concret dans lequel on vit. En situation de travail, les migrants sont amenés à développer des compétences langagières poussées. En effet, ils rencontrent le besoin de comprendre des consignes, des procédures, et une organisation ; ils doivent transmettre des informations, relater les activités réalisées ; ils mobilisent un lexique précis et technique lié à leur emploi ou aux notions de sécurité au travail.

En tant qu'entreprise, manager, conseiller en évolution professionnelle, association, organisme de formation, ... nous avons tous et toutes notre place pour accompagner ce processus d'acquisition de la langue par les migrants. De nombreuses formes d'apprentissage existent et des approches innovantes sont développées en Europe et au-delà.

Le projet "La langue pour le travail" piloté par le CELV fournit des outils concrets à tous les acteurs concernés par l'apprentissage de la langue en lien avec le travail.